Nro. 9.

BULLETIN DE LA CONFÉDÉRATION DU ROYAUME DE POLOGNE.

1812.

Fait à Varsovie, le 2 . Juillet, 1812.

Parmi les adresses envoyées au Conseil général de la Confédération, on remarque celle du clergé du diocèse de Płock, et spécialement celle du consistoire général de Pułtusk, aussi bien que celle des prélats, des chanoines et du clergé séculier et régulier, qui s'énoncent dans les termes suivans:

„Les soussignés ecclésiastiques du diocèse de Płock, persuadés que le premier devoir impose aux ecclésiastiques par leur vocation, non seulement d'aimer la patrie, mais aussi de s'efforcer à inspirer au peuple, par leur exemple, et par l'instruction qu'ils lui donnent, l'amour de leur pays: ils s'empressent d'accéder à la Confédération générale du Royaume de Pologne, formée à Varsovie, le 28. Juin, 1812, et pénétrés de la sainteté de son but, ils ne cesseront d'implorer le Dieu des armées, de la bénir."

Suivent les signatures de l'Abbé Jacques Ostrowski, Archidiacre de Pułtusk, et de 28. personnes du clergé du diocèse, et du séminaire de Płock.

Viennent après, les accessions suivantes.

1. Celle du Recteur, des professeurs et des éleves de l'école Départamentale de Płock. — 2. Du Recteur, des professeurs et des éleves des écoles des Piaristes de Varsovie. — 3. De l'assemblée des PP. Piaristes de Łowicz, avec leurs éleves. — 4. Du Recteur, des professeurs et des éleves du college des nobles des Piaristes, à Varsovie. — 5. De l'Institut des professeurs à Łowicz. — 6. De la Cour de police correctionelle de l'arrondissement de Piotrków. — 7. De la section de police correctionelle de l'Arrondissement de Varsovie. — 8. De MM. F. Łaski, F. Woiewodzki, et O. Jastrzebski. — 9. Du Conseil du district de Siedlce. — De J. Mościcki et F. Glinka. — 11. D'A. Brzozowski, de J. Rakiewicz, de L. Brzozowski. — 12. De L. Latoszewski, W. Witkowski, C. Szostakiewicz, C. Toboszewski. — 13. D'A. Radomski, X. Jan-

kowski, S. Michałowski, F. Polkowski. — 14. Du Tribunal de 1ere. Instance du Dept. de Siedlce. — 15. Du jugement de paix du district de Radzieiewo — 16. Le Sous-préfet du district de Jędrzeiów. — 17. Le Conseil du district ci-dessus. — 18. De G. Nawrocki. — 19. Du Sous-préfet du district de Chełmno, avec les employés de son bureau. — 20. Du Tribunal de Commerce du Dept. de Kalisz. — De la direction de poste de Torn. — 22. Des PP Franciscains de Cracovie. — 23. Du jugement de paix du district de Kielce. — 24. De V. Kowalski, Secrétaire de Kalisz. — 25. De plusieurs citoyens du district de Cracovie, qui ont remis leur accession à la Confédération, le 8. du courant, dans le bureau du Sous-préfet. — 26. Du jugement de paix du district de Łosice, signée par M. Dramiński, juge. — 27. Du Sous-préfet du district de Łosice, avec les individus composant son bureau. — 28. Du Tribunal civil de 1ere. Instance du Dept. de Kalisz. — 29. Du Sous-préfet et des employés à la prefecture du district de Radzieiów. — 30. De L. Buyno Conseiller de la préfecture du Département de Siedlce. — 31. Du Conseil du district de Lelów. — 32. Du Sous-préfet et des employés à la Sous-préfecture du district de Walez. — 33. Du Sous-préfet et des employés à la Sous-préfecture du district de Brześć en Cujavie. — 34. Du Jugement de paix du district de Kalisz. — 35. Du Sous-préfet et des employés du district d'Inowrocław. — 36. De plusieurs citoyens du district de Skalbimir. — 37. Du maire, des conseillers et des citoyens de la ville de Częstochowa. — 38. De plusieurs citoyens du district de Staszów. — 39. Du Conseil de la ville de Staszów. — 40. De la Synagogue de la ville de Staszów. — 41. Du maire et conseil de la ville Murowany Goslyń. — 42. Du jugement de paix du district de Sochaczew. — 43. Du maire et des conseillers de la ville de Broycy. — 44. De plusieurs communes du district de Skalbimir dans le Dept. de Cracovie.

Les accessions suivantes méritent d'être mentionnées.

1. Celle de plusieurs citoyens de Brześć en Lithuanie.

„Les soussignés citoyens du district de Brześć en Lithuanie, qui n'avoient pu signer plutôt l'acte de Confédération de ce district, les uns pour avoir été enlevés par l'armée Russe; les autres, pour cause d'absence, mais brûlant tous de secouer le joug des Moscovites, brûlant de l'amour sacré de la patrie; nous nous hâtons, à la première nouvelle de la régénération de la Pologne, et aussitôt que faire se pouvoit, d'accéder avec joie, à l'union sainte de la Confédération du Royaume de Pologne, arrêtée le 28 Juin, 1812. Nous déclarons en conséquence, que pénétrés de la grandeur de cette entreprise, nous sommes prêts à sacrifier nos forces, nos biens et notre sang, au maintien et la restitution de l'antique splendeur de notre nation."

Fait à Brześć, le 10. Juillet, 1812.

Suivent les signatures de M. J. O-Byrn ci devant lieutenant de la garde à cheval de Lithuanie, et de 30 autres citoyens du district de Brześć.

2. Celle des écoles de Łęczyca.

„L'école primaire de Łęczyca convoquée en Séance particuliere, fait, lecture de l'acte de la Confédération générale, arrêtée le 28. Juin, 1812 ainsi que du rapport présenté par la députation de la Diété. On représente à cette occasion, aux écoliers assemblés, l'importance de cet acte, et le bonheur qu'il fera réjaillir sur la nation. — L'école primaire pénétrée de la sainteté de cette cause, au dit accede, acte et déclare solemnellement vouloir remplir assiduement les devoirs de sa vocation, et desirer ardemment, que l'union de la Confédération soit consolidée. On rappele ensuite aux éleves, que la concorde, la valeur et l'union font fleurir les nations; que la discorde les fait tomber et disparoître. Ils sentent tous le poids de cette vérité, et assurent unanimement, qu'ils tâcheront de cultiver ces vertus, pour pouvoir prêter un jour au service de la patrie, leur conseil et leurs bras. Ils déléguent à cet effet des députés de chaque classe, qui signent le procès verbal, de concert avec les Professeurs.

(Suivent les signatures des Professeurs et des écoliers.)

3. Celle de Mr. Schumann qui s'exprime entre autres:

„Né Polonois, j'ai cessé de l'être pendant 33 ans qu'a duré un regne étranger, et je jouissois depuis quelques années, du bonheur de la régénération d'une petite partie de la patrie, de ce bonheur qu'on peut sentir, mais qu'on ne peut exprimer.

„Au déclin de la vie, lorsque le desir d'agir est arrêté par la décrépitude, forcé de me borner à partager les tranquilles délibérations de mes concitoyens, sur les intérêts du district dont je suis membre, la voix du grand événement proclamé sur la Vistule, rétentit à mes oreilles, sur les bords fleurissants de la Notec. La Pologne éxiste; je suis donc Polonais; je le serai et je mourrai Polonais."

„Vieillard fortuné! le ciel propice m'a permis de jouir de la gloire de mes concitoyens! O ma patrie bien aimée, je dépose sur ton autel, mes voeux; je te sacrifie tout ce que je possede," le 10. Juillet, 1812.

(Signé) Szuman, Conseiller du district de Walez.

4. Les Professeurs de l'école primaire de Varsovie.

„Nous soussignés Professeurs des écoles primaires de Varsovie, pénétrés de joie depuis le moment de la proclamation de cet acte à jamais mémorable, nous avions le desir le plus ardent de nous unir les premiers à ce lien commun: mais il nous a fallu attendre avec impatience, les dispositions de nos supérieurs à cet égard. En ayant reçu une invitation à nous unir à nos freres, sous la date du 9. Juillet, de la présente année, nous sommes animés tous d'une ardeur et d'un desir unanime à remplir ce devoir sacré. Il nait dans nos coeurs un sentiment, qui nous porte à la haine contre nos oppresseurs, et qui fait couler en même temps les larmes de joie. Ni le temps, ni les maux et les revers, ni les efforts des tyrans, qui tendoient à changer nos sentimens,

n'ont pu avoir une influence marquée sur le coeur du Polonais. Son caractère est immuable, et ne change jamais, pas même pour peu d'instans. Les individus de notre nation apportent de toutes parts, pour l'avantage de leurs compatriotes, les fruits de leurs voyages et de leurs études. Nous avons subi beaucoup d'épreuves; il n'y a que des Polonais qui ayent pu y résister. Mais le moment de notre recompense est enfin arrivé. C'est à nous à benir le ciel de nous avoir permis d'être témoins oculaires du changement de nos destinées. Combien notre état mérite d'être envié! qui mieux que nous peut connoître, apprécier les sentimens de ces jeunes coeurs, auxquels nous devons apprendre à remplir leurs devoirs envers la patrie! Animés de pareils sentimens, nous promettons en face du ciel et de la terre, de vouer nos soins et tous nos services au bien de cette patrie, arrosée du sang de tant de nos compatriotes, et pour preuve de ce que nous avançons, nous accédons conjointement avec nos éléves, à la Confédération générale.

Fait à Varsovie, le 9. Juillet, 1812.

(Signé) J. Beltey Recteur, 5 professeurs et les éléves.

SUITE DU NEUVIEME

BULLETIN
DE LA CONFÉDÉRATION
DU ROYAUME DE POLOGNE.
1812.

Fait à Varsovie, le 25. Juillet, 1812.

La journée d'hier sera remarquable dans les fastes de notre renaissance. La Capitale de la Pologne et la nation entière avoient entendu le 28. du mois passé, ces expressions à jamais mémorables. „ La POLOGNE existe, l'antique Royaume des Piastes et des Jagellons est rétabli " mais ce qui n'étoit qu'un souhait à cette époque, a pris aujourd'hui les caractères de la plus heureuse réalité, d'après le rapport fait le 24. du courant, au Conseil général, par la Députation envoyée vers S. M. l'Empereur des Français, rapport qui intéresse notre Capitale, la Pologne, ainsi que toute la terre.

A onze heures du matin, toutes les Autorités se sont réuni aux appartemens du château. A midi, le Conseil général a ouvert la Séance publique, dans la salle des Nonces. Le Sénat, le Conseil des Ministres, le Conseil d'Etat, les Nonces et les Députés présens dans la Capitale, toutes les Autorités, les citoyens et les officiers ont occupé les places qui leur étaient indiquées. Le public des deux Sexes, rassemblé en grand nombre, attendoit avec impatience cette fête annoncée précédemment par un programe.

Après que le Préfet du Département de Varsovie, assisté de quatre officiers, eût introduit S. E. Mgr. l'Ambassadeur de France, M. le Général de Division, Dutaillis, Comte de l'Empire et Gouverneur de Varsovie, et les personnes attachées à l'Ambassade; S. A. le Prince Adam Czartoryski, Maréchal de la Diéte et de la Confédération générale du Royaume de Pologne, a ouvert la Séance en invitant M. le Secrétaire du Conseil, à faire la lecture du procès verbal de la Séance, dans laquelle on avait arrêté la solemnité d'aujourd'hui, qui est de la teneur suivante:

„Les Députés envoyés par le Conseil général de la Confédération, vers S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, etc. etc. dans le but d'implorer sa protection pour notre patrie renaissante, étant de retour à Varsovie, ont déposé au Conseil général, dans la Séance du 22 Juillet, le procès verbal de leur Mission importante, le discours du Président de cette Députation, et la réponse de S. M. l'Empereur, attendue avec espoir et confiance par toute la Nation Polonaise. Cette réponse est l'oracle des destinées de la Pologne, qui vient d'entrer dans la plus noble carriere, pour le retablissement de son existence. Le Conseil général ayant reconnu par la lecture de ces écrits, que le but de la Mission est non seulement dignement rempli, mais encore qu'il surpasse de beaucoup nos plus belles attentes; considérant qu'il est marqué par des preuves éclatantes de la bonté de notre Régénérateur; sachant en outre que ce grand jour de gloire et de bonheur, qui nous apporte d'aussi grands bienfaits, appartient à la nation entiere, aussi bien que la cause sainte que cet Auguste Souverain veut protéger; voulant faire participer tout Polonais à l'allégresse générale, que nous éprouvons à cette heureuse nouvelle, et ne pas comprimer plus long-tems dans les coeurs, les sentimens de joie et de reconnaisance qui les remplissent: le Conseil invite les Députés à rendre publiquement, en présence des habitans de la Capitale, un compte fidele de leur Mission, et fixe la journée d'aujourd'hui pour une Séance publique."

„Voilà l'objet de la Séance présente: le Conseil et toutes les personnes présentes en sont prévenus."

Le Prince Maréchal fait entrer la Députation, envoyée par le Conseil général vers S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, pour lui faire rendre compte de sa mission.

MM. le Sénateur Palatin Wybicki, Chef de la Députation, le Sénateur Palatin Sobolewski, Stanislas Sołtyk, Nonce du district de Szydłowiec, le Comte Stanislas Alexandrowicz, Nonce du district de Łosice, entrent dans la salle, et prennent les places qui leur étoient destinées. Les autres Députés, tels que MM. Alexandre Bniński, Nonce du district d'Oborniki, Mathias Wodzyński, Nonce de Brześć en Cujavie, Ignace Stadnicki, Nonce de Koniec, et le Comte Ladislas Tarnowski, Nonce de Lubartów. sont absens, pour cause de maladie, d'empêchemens domestiques et de service militaire, auquel deux d'entre eux se sont engagés.

Le Prince Maréchal complimente la Députation, et accorde la parole à M. le Sénateur Wybicki, lequel prononce le discours suivant:

MESSIEURS!

„Députés par vous vers S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, nous nous présentons devant le Conseil de la Confédération, qui nous a choisis, nous nous présentons devant tout le public, pour rendre compte de cette mission importante."

„Jamais aucun peuple n'a parlé à un Souverain aussi puisant que Napoléon; jamais aucun peuple n'a parlé en sa faveur, dans une cause aussi grande que la nôtre, et jamais aucun peuple n'a reçu une réponse aussi favorable et aussi flatteuse que nous."

„Des siecles innombrables se sont écoulés d'épuis l'établissement des sociétés civiles, et aucun, à l'exception de celui où nous vivons, n'a donné à une nation, un défenseur, un vengeur comme le nôtre. Les pages de l'histoire sont remplies de tableaux de peuples passant du néant à la grandeur, mais il n'y en a pas une seule qui retrace le souvenir d'une nation renaissante de ses cendres. Ce miracle politique étoit réservé au siecle étonnant de Napoléon; l'histoire retracera pour la premiere fois un pareil exemple, dans les annales de la Pologne."

„Des rayons d'une trompeuse espérance avoient plus d'une fois apparu à la Grece; mais Flamminus l'a trompée, et la suite des événemens ne l'a pas laissé revoir, et ne lui a pas permis de secouer le joug de l'oppression."

„La Pologne seule, cette Pologne qui avoit déja disparu de la face de la terre; qui sous un nom étranger a su conserver avec peine, les débris de son existence; cette pologne, dis-je, renait de ses cendres et nous apparait plus resplendissante que jamais. — Le Polonais seul, ce Polonais, qui naguères n'avoit d'autre asyle que le tombeau, qui n'existait que dans les fers, renait à la voix de Napoléon, brise ses chaines, et en charge ses oppresseurs."

„O vous qui dans vos nuits mélancholiques peignez l'effet terrible de la trompette du dernier jour, vous eûssiez cru voir se réaliser parmi nous ces miracles. A la voix de Napoléon, nos tombeaux silencieux se sont ouverts! les habitans de la Pologne, tels que des membres dispersés d'un même corps, se cherchent, se réunissent; le frere retrouve le frere; le pere embrasse son fils étonné de se voir vivant d'une vie nouvelle; cette grande famille se presse sur le sein d'une mere commune, et ivre de bonheur, de joie et de reconnoissance, elle repète avec enthousiasme: *la Pologne existe. vive la Pologne!*"

„Polonais, mes freres, cette vérité ne peut plus être contestée aujourd'hui! Lorsque vous entendites le 28 Juin, proclamer la Pologne, dire que nous étions Polonais, cet élan n'étoit alors que l'expression du voeu de la nation; mais à présent toutes nos espérances sont réalisées; la Députation que vous voyez devant vous, vous apporte l'assurance, que le Royaume de Pologne existe; que la Pologne est rétablie."

„Le 8. Juillet, la Députation est arrivée à Vilna, cette ancienne Capitale des Jagellons, où la victoire avoit conduit Napoléon. — Venus en qualité de Députés de la Confédération générale du Royaume de Pologne, nous fumes reçus comme envoyés d'une nation libre et renaissante: il reçut les lettres de créance dont le Conseil général nous avoit honorés, et se chargea de guider nos démarches ultérieures. — Bientôt arriva ce jour si impatiemment attendu, ce grand jour qui devoit accomplir la régénération de la Pologne."

„Le 11. Juillet, on nous annonça que nous allions être admis à l'audience de l'Empereur des François, Roi de d'Italie. Introduits aux pieds du Trône, nous vimes la maître du monde, entouré de tout l'éclat de sa puissance. Ce Souverain qui ne parle qu'aux Rois qu'il a vaincus ou qu'il a crées; qui sur le chemin de sa gloire ne voit que des peuples soumis, recevant des loix de sa main bienfaisante; ce Héros des siecles a daigné accueillir avec bonté votre Députation, présentée par M. le Duc de Bassano, et lui permettre de parler au nom de la Confédération générale du Royaume de Pologne."

„Ce que nous lui dimes n'étant que la plainte d'un peuple opprimé par les plus horribles des violences, nos accens ont été ceux de la confiance et du dévoûement, adressés au plus puissant Souverain de la terre, à celui qui pèse et qui balance les destinées du monde. Ils lui ont retracé la ruse, la trahison et les crimes, qui ont ravi aux Polonais leur liberté et leur indépendance: ils lui ont rappelé, que trompée et jamais vaincue, la Pologne n'a renoncé à son nom par aucun traité légitime, et comme la trahison ne fonde pas de droits, nous nous sommes donc cru permis de nous déclarer Polonais, dans le siecle de Napoléon; de rélever le Trône des Jagellons et des Sobieski; de recouvrer notre existence politique; de nous armer pour la cause de la patrie; de réunir nos membres épars, et de répandre tout notre sang pour elle, afin de prouver au monde entier, que nous sommes encore dignes de la gloire et de la renommée de nos ayeux. Nous avons rappelé à ce puissant Souverain, que le dernier de nos Rois a été enlevé par les Moscovites, et traîné dans leur Capitale, où, abreuvé d'amertumes, il a bientôt terminé sa déplorable carriere. — Nous avons retracé à ce héros du siecle, les anciennes limites de la Pologne, que Boleslas avoit posées jadis. Mais pour remplir notre devoir le plus important, comme envoyés et comme Polonais, nous n'avons cessé de repéter, que nous soumettons toutes les entreprises de la Confédération, à son auguste soutien; que nous lui demandons sa protection et son généreux appui, sans lequel nous serions précipités de nouveau dans l'abime des malheurs, — La Députation a fini par là son discours, et à peine eût-elle fait mention de l'acte de Confédération, que S. M. l'Empereur tendit son bras bienfaisant pour l'accepter. Ce moment ne sortira jamais de ma mémoire; j'en garderai le souvenir jusqu'au tombeau. A peine eus-je prononcé ces paroles. „Nous présentons à Votre „Majesté l'acte de la Confédération, qui proclame la renaissance et l'existence

„de la Pologne," je l'apperçus déja entre les mains de notre Régénérateur. — Les traits de la grandeur, de la puissance et de la bonté se peignaient sur son visage: ces traits divins qui menacent nos ennemis, de la foudre, étaient pour nous l'aspect d'une étoile bienfaisante: c'set dans ce moment auguste, que nos destinées allaient s'accomplir; l'oracle devoit prononcer sur notre sort; sa réponse a surpassé toutes nos espérances. Il n'y a pas de langage qui puisse rendre les sentimens que nous éprouvâmes alors. — La réponse de Napoléon le Grand est un épanchement du coeur du meilleur des peres, qui veut consoler ses enfans. Cette réponse porte l'empreinte de la justice éternelle, et de cette force créatrice qui décrête ouvertement et avec franchise. La Députation la remet entre les mains du Conseil général, comme la garantie des efforts de la Confédération; comme la vraie pierre fondamentale snr laquelle va s'élever et exister inébranlablement *la nation Polonaise.*"

Le Sénateur Wybicki remet au Conseil général, la réponse de notre régénérateur, que le Palatin, Comte Zamoyski, membre du Conseil général de la Confédération du Royaume de Pologne, lit en Français, et dont M. le Secrétaire du Conseil fait lecture en Polonais.

Voilà les expressions à jamais mémorables que la reconnoissance des Polonais doit faire passer à ses arriere-neveux.

R E P O N S E
d e S a M a j e s t é.

MM. les Députés de la Confédération de Pologne!

J'ai entendu avec intérêt ce que vous venez de me dire. Polonais! je penserais et j'agirais comme vous: j'aurais voté comme vous, dans l'assemblée de Varsovie. L'amour de la patrie est la premiere vertu de l'homme civilisé.

Dans ma position, j'ai bien des intérêts à concilier, et bien des devoirs à remplir! Si j'eûsse régné lors du premier, du second ou du troisieme partage de la Pologne, j'aurois armé tout mon peuple pour vous soutenir. Aussitôt que la victoire m'a permis de restituer vos anciennes loix à votre Capitale, et à une partie de vos provinces, je l'ai fait avec empressement, sans toutefois prolonger une guerre, qui eût fait couler encore le sang de mes sujets.

„J'aime votre nation. Depuis seize ans, j'ai vu vos soldats à mes cotés, sur les champs d'Italie comme sur ceux d'Espagne. J'applaudis à tout ce que vous avez fait: J'autorise les efforts que vous voulez faire: tout ce qui dépend de moi pour seconder vos résolutions, je le ferai."

„Si vos efforts sont unanimes, vous pouvez concevoir l'espoir de reduire vos ennemis à reconnoître vos droits: mais dans ces contrées éloignées et si étendues, c'est surtout sur l'unanimité des efforts de la population qui les couvre, que vous devez fonder vos espérances de succès."

„Je vous ai tenu le même langage lors de ma première apparition en Pologne. Je dois ajouter ici, que j'ai garanti à l'Empereur d'Autriche, l'intégrité de ses Etats, et que je ne saurois autoriser aucune manoeuvre ni aucun mouvement, qui tendrait à le troubler dans la paisible possession de ce qui lui reste des provinces polonoises. Que la Lithuanie, la Samogitie, Witebsk, Polotzk, Mohilów, la Wolhynie, l'Ukraine, la Podolie, soient animées du même esprit que j'ai vu dans la Grande-Pologne, et la providence couronnera par les succès, la sainteté de votre cause; elle récompensera ce dévoûment à votre patrie, qui vous a rendus si intéressans, et vous a acquis tant de droits à mon estime et à ma protection, sur laquelle vous devez compter dans toutes les circonstances".

Pendant la lecture de la réponse de S. M. l'Empereur et Roi, le Conseil général, toutes les Autorités et toutes les perssonnes présentes, se leverent de leurs sieges; le respect avait comprimé les accens de la recconnoissance et de la joie la plus vive, qui remplisoit tous les coeurs. Mais elle a éclaté d'un concert unanime, et toute la salle a retenti des cris plusieurs fois repétés de; vive l'Empereur, vive le Régénérateur et le bienfaiteur des Polonais.

Le Palatin Wybicki termine alors son discours, de la maniere suivante:

;,Ces cris d'allégresse, ces sentimens, ces transports qui remplissent tous les coeurs, doivent vous prouver avec combien d'impatience nos freres absens, attendent le résultat de notre mission, et de combien de reconnoissance tout Polonais est pénétré envers son régénérateur. Le Coseil communi-

quera certainement sans délai, et avec le plus grand empressement, ce rapport à nos concitoyens les plus éloignés, et à ceux qui sont récemment délivrés du joug des Moscovites. — La Députation termine ce discours en proposant, que la journée du 11. Juillet, devienne désormais une solemnité publique, une journée à jamais mémorable pour la Pologne: car c'est dans cette journée que Napoléon le Grand a dit, qu'il aime notre nation; que nous pouvons toujours compter sur sa protection et son secours: car c'est à cette époque que notre existence politique fut assurée, et que délivrés du joug étranger, nous recouvrons notre ancienne indépendance. Avec quel attendrissement notre nation ne doit-elle pas célébrer cette époque auguste. Le gouvernement doit repéter ce jour là aux citoyens; les écclésiastiques au peuple; les meres à leurs enfans: *que sans l'apparition de Napoléon le Grand, la Pologne n'existeroit pas, et le Polonois gémiroit dans les fers.* Que cette grande fête soit célébrée aux pieds du monument que nous érigeons à notre Régénérateur sur cette terre qu'il nous a rendue. — Ce génie supérieur est pour nous une divinité créatrice; élevons lui des autels, et consacrons des jours à son culte.

Le Maréchal témoigne à MM. les Députés, la recconnaissance que leur porte le Conseil, pour s'être chargés d'une mission qu'ils ont si dignement remplie. Le Conseiller d'Etat, Linowski, développe ensuite dans un discours éloquent et patriotique, les sentimens que fait naître dans les coeurs des Polonais, l'objet de la Séance actuelle. Ce discours a produit la sensation la plus vive.

MESSIEURS!

„Quelle force d'âme ne me faut-il pas pour arrêter mes larmes, et pour surmonter l'attendrissement dont je suis pénétré, quand, pour la premiere fois depuis vingt-ans, je puis en qualité de Polonais, faire entendre ma voix en public? S'il est impossible de trouver dans les fastes de l'univers, des événemens semblables à ceux qui viennent de se passer, depuis des temps peu reculés, il n'existe également pas dans tout l'ensemble des sentimens humains, une émotion que n'ait éprouvée au plus haut dégré l'âme d'un Polonais. La nation fut partagée par l'accord de ses voisins; et quoique les passions divisent ordinairement les Souverains, leur volonté et leurs forces se sont pourtant réunies pour son malheur, comme si c'eût été pour la plus belle action. Avertie au bord du précipice par la grandeur de ses premieres pertes, elle fit des efforts pour consolider le reste de ses possessions; mais la même conjuration l'obligea à payer par des nouveaux désastres, cette mémorable et vertueuse entreprise."

„Elle existait encore: ses restes portoient encore le nom qui leur était

propre, lorsque les usurpateurs préparaient leurs derniers coups, pour exécuter leur système de partage ... Alors la voix de l'honneur, la valeur trop long-temps comprimée dans les coeurs qu'elle embrasait, la vue de l'orgueil qui nous ravalait par les plus viles insultes, le désespoir en un mot, ce dernier calcul de la raison, un noble désespoir arma les bras des enfans zèlés de la patrie, intimida pour un moment l'audacieuse violence de nos tyrans, et arracha au moins à l'ignominie, la glorieuse mémoire de notre mere commune et de ceux de ses enfans, qui dans un combat inégal, périrent sur le tombeau de la patrie."

„Compatriotes! joignez à vos souvenirs, ces témoignages contemporains de l'esprit et des vertus nationales: de pareils efforts de patriotisme présentent le tableau le plus fidèle du caractère national, et les non-succès de ses entreprises vertueuses ne sauraient en affaiblir le mérite."

„La patrie parée de la triste mais respectable couronne des vertus civiques de ses enfans, comme une victime innocente, descendit avec dignité dans le tombeau ouvert depuis long-temps pour elle."

„Elle a disparu; son nom que les siecles avaient consacré, a disparu avec elle; et une nation libre, renommée et puissante, après cette dernière marque de vie, tomba dans le néant. — Depuis lors, l'ombre réverée de la patrie seule, n'a cessé de montrer à ses enfans égarés, un faible rayon d'espoir qui perçait à travers les nuages épais de l'incertitude. Elle les menait sur les plaines liquides des mers orageuses; elle leur faisait franchir les cimes des monts escarpés; elle était l'objet des méditations des vieillards; elle allumait les premieres étincelles du saint amour dans les enfans; elle embrasait les coeurs des adolescens, d'une plus mûre ardeur; elle animait, dirigeait et soutenait dans un mouvement continuel, les pensées, les desseins, les concerts mistérieux et les passions de tous. — Les souffrances, et le degout étaient le partage de l'habitant de la terre polonaise; les humiliations finissaient par le rendre indifférent à tout. Les autorités malveillantes acharnées à faire disparaître la langue, les loix, les priviléges, les moeurs et même les qualités et les sentimens du Polonais, empoisonnaient la jouissance de ces biens mêmes, qui étaient les fruits de son travail, de son industrie et de son tranquile loisir. — Tel est le tableau d'un passé peu éloigné du présent. Mais ils étaient gravés dans le livre du destin, ces jours de consolation, que votre valeur et votre persévérance devaient conquérir sur la puissance du temps, du sort et des hommes."

„La chûte de la Pologne changea la face de l'Europe, et par un enchaînement imperceptible de causes et d'événemens, ces forces mêmes qui, par de nouvelles usurpations, devaient augmenter la force des Empires déja puissans, ou de ceux qui voulaient le devenir, furent brisées."

„La nature a permis à ce monde vieilli de voir s'élever un génie supérieur, inconnu jusqu'alors, destiné à établir un nouvel ordre de choses, qui devait

faire l'étonnement du genre humain .... A peine s'était-il montré dans son éclat, que déja il était vainqueur; à peine son nom commença-t-il à être connu à la terre, que déja tous les élémens du système politique sortirent de leur ancien chaos, pour se ranger dans l'ordre qu'il leur indiquait. — Il ne trouva plus le nom de la Pologne sur la liste des nations de l'Europe; mais ce vainqueur, en parcourant les peuples soumis à ses armes, rencontra partout des Polonais; il vit partout des citoyens sans patrie, des guerriers sans nation; il vit la valeur, la confiance et le dévoûment qui poursuivaient, pour ainsi dire, l'ombre chérie d'une ancienne existence. Mais quel est celui que je veux désigner? Quel est le héros qui a un tel ascendant sur l'esprit des Polonais, que ce nom seul éveille dans leur coeur, de grandes vertus, une grande ardeur, et une espérance plus grande encore? Qui donc est aujourd'hui dans cette enceinte et partout ailleurs, l'objet de l'enthousiasme général ....

„C'est le Grand Napoléon, Empereur d'un grand peuple .... C'est lui qui vous a créé un pays, sur les ruines de notre ancienne patrie; c'est lui qui plus tard a reculé vos frontières; c'est lui qui après avoir passé la Vistule et le Niémen, le regard fixé sur les rives de la Dzwina et du Dnieper, a entendu naguères votre voix avec bonté, qui n'a pas rejetté vos prières, qui, au contraire, après avoir approuvé notre audacieuse entreprise, a promis sa protection, et vous a indiqué le moyen de régénérer la patrie, de rétablir la nation au rang des Puissances de l'Europe, de recouvrer votre nom et de vous couvrir de nouvelle gloire .... et en un mot, d'assurer un bonheur constant à vos arrière-neveux."

„Polonais! vous venez d'avoir la garantie de ce que j'ai dit, dans la réponse que ce Grand Monarque a faite à vos Députés. En arrêtant votre attention sur ces paroles remplies de magnanimité et de bienveillance pour la nation Polonaise, vous trouverez qu'en promettant avec franchise, protection à notre entreprise; qu'en rendant à votre héritage son nom antique, elles présagent dans l'univers un avenir plus heureux que le passé, car elles nous font espérer que nous resterons nous-mêmes, par nos loix et notre esprit national. Ces paroles nous prouvent encore, que depuis même le premier instant de notre existence, tels étaient les vues de sa sagesse, et lorsqu'il nous a donné pour modéle son grand livre de loix, il n'a pas voulu penser assurement que le corps qu'il a animé de son souffle, soit opprimé par les formes, jusqu'au point d'arracher des gémissemens et de détruire ses forces naturelles."

„Sachons mieux connoître sa sagesse, et profitons mieux de la bienveillance qu'il nous témoigne, et dont nous avons reçu des preuves innombrables, dès le premier instant de notre existence. — Parmi ces preuves, l'une des plus fortes, est d'avoir confié à un Roi chéri et vertueux, cette partie de notre population qu'il délivra la premiere d'un joug étranger."

à Nro. 9.

„Les paroles seules pourraient-elles suffiir pour lui témoigner notre reconnoissance? Toutes les ressources que présente l'éloquence de toutes les langues, sont épuisées; les hommages que lui rendent les nations, lui sont déja trop familiers; il vous faudrait créer une nouvelle langue, un nouveau genre d'éloquence: car quel est le peuple qui lui doive autant de reconnaissance que vous, pour qui il a réuni les parties démembrées d'une patrie déchirée, vous, qu'il a fait passer d'une triste léthargie à la vie qui vous anime. Nous serait-il donc impossible de mesurer toute l'estime de la reconnaissance qui lui est due, dans l'esprit de la valeur et de la vertu? Agissons en conséquence; redoublons de zèle pour l'heureux succès de ses grands desseins; accourons à son moindre signal, partout où nos ennemis communs chercheront leurs retraîtes les plus éloignées; oublions tout ce qui peut nous être persouel; offrons tout ce que nous possédons encore; ne nous reposons pas; suspendons en quelque sorte notre vie, jusqu'à ce que le vainqueur, tranquille sur le sort du peuple Polonais, dont il aura consolidé l'existence, et sur celui du monde entier, n'ait déposé son glaive redoutable, après avoir élevé un monument impérissable, aussi digne de sa grandeur que de celle de son peuple."

„Ce moment n'est pas, à la vérité, si rapproché de nous encore, mais ceux qui se sont chargés du rétablissement de la patrie, animés de son amour, n'ont pas besoin de se laisser éblouir par l'espoir des succès faciles ... Les destinées seules dérobeut du temps au vainqueur. Et voudrions-nous nous plaindre de nos ancêtres, de nous avoir laissé des limites aussi étendues, à défendre aujourd'hui et à réconquerir? Voudrions-nous nous plaindre de cette armée puissante, devant laquelle l'ennemi en déroute, traversant les fleuves et les marais, va cacher ses hordes dans des lieux toujours plus reculés. Non, sans doute: et s'il fallait même encourager quelqu'un par la facilité du succès, ne voit-il pas déja presque toute la Lithuanie unie à nous par un lien commun, tandis que le sang de nos braves guerriers, a à peine arrosé de quelques goutes la terre reconquise. — Voilà le genre de reconnaissance que nous devons témoigner avant tout, dans la conjoncture présente: il est seul digne de la grandeur du bienfait, de l'énergie d'nne nation genereuse, qui brille entre toutes les autres, par son amour pour la patrie."

„La solemnité d'aujourd'hui vous présente de puissans motifs, pour vous élever à cette reconnoissance, et cette solemnité doit dissiper toute crainte et toute inquiétude, donner plus d'énergie et de développement à votre entreprise; elle doit, en un mot, mettre le sceau de la sureté à votre ouvrage, et elle l'a fait en effet. Celui que le ciel a armé d'une volonté inébranlable; celui à qui un peuple puissant et toute l'Europe alliée, ont donné la force nécessaire, pour surmonter tous les obstacles, ne s'arrêtera pas, sans doute, au milieu de sa grande carrière: il parviendra au but, et alors le sort de la Po-

logne formera avec celui du monde entier, un tout harmonieux et stable, semblable, en quelque sorte, à la grande merveille de la création."

„Graces vous soient rendues, dignes citoyens, que le Conseil général a chargés de la mission honorable de porter aux pieds du premier des Trônes, la priere, les hommages et la confiance sans bornes d'un peuple renaissant."

„Graces vous soient rendues, digne Sénateur, Président de cette Députation, citoyen éprouvé dans les malheurs de la patrie."

„Le Conseil de la Confédération annoncera à toute la Pologne, l'heureux issue de votre mission; et les paroles mémorables de notre grand régénérateur recueillies par vous, repétées aujourd'hui dans cette enceinte, seront gravées sur le marbre en lettres d'or, et puisqu'on ne saurait trop consacrer la mémoire d'un jour de si grande allégresse, je propose que la solemnité d'aujourd'hui soit perpétuée à jamais, par une médaille particulière frappée à cet effet."

„Polonais! Des siécles de beaux exemples sont derrière vous; devant vous sont des siécles d'un jugement sévère ... il faut surpasser ceux là par votre valeur et par votre union, pour nous rendre celui-ci favorable, et pour que votre ouvrage fasse dans la longue suite des siécles, la joie, le bonheur et la gloire des races nées du sang Polonais, comme le nom et les hauts-faits de Napoléon attireront à jamais sur lui l'admiration de l'univers."

Le Sécretaire général lit ensuite un arrété du Conseil, rendu en vertu de la motion précédente, lequel doit etre publié.

A r r r ê t é.

1. Les paroles de N a p o l é o n le Grand adressées à la Députation, par lesquelles il a daigné promettre sa protection aux entreprises de la nation, seront gravées sur du marbre en lettres d'or, et placées dans la salle du Sénat, vis-à-vis du trône.

2. Il sera également frappé une médaille en mémoire du 28. Juin et du 11. Juillet.

Le Prince Maréchal termine la Séance publique du Conseil général, par le discours suivant:

„Nous ne pouvons achever plus glorieusement cette journée, dans la quelle nous avons proclamé solemnelement la réponse du Grand N a p o l é o n, qui vient de nous être transmise par la Députation, qu'eu rendant graces à l'Etre suprême, qui a opéré le grand ouvrage du miracle de notre renaissance. Nous voyons une émanation de la puissance divine, dans la personne de notre auguste Régénérateur. Il a détaché quelques rayons de sa sagesse, pour en éclairer ce Grand Homme. Il a mis entre ses mains une force plusqu' humaine, qui sert à agiter ce glaive fulminant, auquel rien ne résiste. — Il a fait marcher devant lui la victoire, qui détruit tous les obstacles, qui se trouvoient sur sa route

glorieuse. — Il lui sert de guide pour l'exécution de ses grandes entreprises. Portons donc notre reconnoissance et nos voeux ardens au pied du trône de l'Eternel, et je vous invite, Messieurs à vous rendre, à cet effet, à l'église Cathédrale.

Aussitôt que le Prince Maréchal et le Conseil eurent quitté leurs places, toutes les Autorités, S. E. Mgr. L'Ambassadeur de France, Mr. le Géneral Gouverneur, et le public se sont rendus à l'Eglise cathédrale, où l'Evêque de Płock a chanté un Te Deum solemnel, pour remercier le Tout-puissant, des bienfaits dont il nous a comblés. Des cris repétés de vive l'Empereur se sont fait entendre; l'Eglise retentissait d'acclamations, et c'est au bruit de ces élans de la reconnoisance et des fanfares, que S. E. l'Ambassadeur s'est éloigné.

C'est ainsi que s'est terminée cette mémorable Séance.